L?arbre sacré des régions du Sud: Les gardiennes de l?arganier

L'arbre sacré des régions du Sud: Les gardiennes de l'arganier L'Union des coopératives des femmes d'argane s'est distinguée à la COP22 en remportant le prix de l'adaptation climatique qui lui a été remis par la ministre de l'environnement, lundi dernier. Le projet en partenariat avec la Fondation Mohammed VI consiste à protéger l'arganier en utilisant un four qui fonctionne à l'énergie solaire. A quelques mètres de Bab Ighli, les coopératives exposaient leur savoir-faire. Parmi celles-ci, l'Union des coopératives des femmes d'argane «Tissaliwine», nommée Union des coopératives au Maroc (UCFA). Elle est issue du projet de conservation et développement de l' arganeraie PCDA, réalisé dans le cadre de la coopération technique Maroc-Allemagne dans les régions du Sud-ouest marocain. Au niveau social, l'Union a pour tâche de fournir la sécurité sociale à ces femmes, à lutter contre l'analphabétisme, et à les aider à réaliser des projets en faveur de l'environnement. L'Union s'est d'ailleurs distinguée à la COP22 en remportant le prix de l'adaptation climatique qui lui a été remis par la ministre de l'environnement, lundi dernier. Le projet en partenariat avec la Fondation Mohammed VI consiste à protéger l'arganier en utilisant un four qui fonctionne à l'énergie solaire. Selon Jamila Idbourouss, présidente de l'UCFA, «nous sommes une Union de coopératives composée de 22 entités, 1.200 femmes dans toutes les provinces du Souss-Massa, des coopératives de Chtouka Ait Baha, Tiznit, Taroudant, Sidi Ifni et Essaouira, au total 6 provinces. Notre principal objectif est de produire et commercialiser l'huile d'argane, faire sa

promotion et mettre en avant les compétences des femmes de notre région, ainsi que le potentiel de production de ces coopératives». La présidente de l'Union précise que «la commercialisation de ces produits se fait au niveau du marché interne et externe». Pour ce qui est de l'export, elle confie que l'Union «exporte vers plusieurs pays comme le Japon, l'Angleterre qui reste notre principal marché, puis il y a la France, les Etats-Unis et le Canada». Ces coopératives axent leur production sur l'argane cosmétique, mais également sur les produits agricoles comme le couscous, le miel, «amlou », les câpres, et le henné. «Toutes les associations de l'Union ont pour principal produit l'argane et en seconde position le produit qui caractérise la zone en question», selon la présidente de l'Union. Et d'ajouter : «Ces produits se caractérisent par le fait qu'ils sont de grande qualité, naturels et biologiques». L'écosystème de l'aganeraie Outre l'aide d'institutions marocaines, les fondatrices de ces coopératives femmes ont pu bénéficier de l'accompagnement d'organisations internationales qui les ont aidées à démarrer leurs projets. Les formations reçues sont entre autres dans la gestion, le management, et le marketing, ainsi que la formation dispensée pour connaître toutes les étapes de fabrication du produit. La présidente de l'Union souligne que «l'idée essentielle de la coopérative c'est de créer des emplois au fin fond de nos campagnes et être le moteur pour une productivité valorisante». Pour ces femmes, cet emploi améliore à la fois leur qualité de vie et dynamise l'économie de la région. «Cet écosystème a un rôle essentiel surtout dans la région du Souss où les montagnes constituent un défi quotidien et où l'arganier est l'unique source de revenu d'un bon nombre de femmes, bien souvent en l'absence d'un mari ou lorsque le mari ne travaille pas». L'arganier est menacé de disparaître si la population locale continue l'exode vers les villes, aux dires des coopératives travaillant dans le secteur. Ce patrimoine immatériel d'une valeur inestimable est entre les petites mains des femmes du Souss. Source web par aujourdhui